

L'Assemblée Générale des actionnaires du 19 mai 2021 adopte l'ensemble des résolutions à l'ordre du jour

Mai 19, 2021

- Renouvellement des mandats d'administrateur de Laurence Mulliez, de la société The Green Option et de la société Creadev pour une durée de trois années
- Renouvellement du mandat d'administrateur de André-Paul Leclercq pour une durée de un an
- Départ de l'administratrice indépendante, Evelyne Tall
- Adoption de la qualité d'Entreprise à Mission dans les statuts de Votalia, au sens de la loi française PACTE ¹ : Votalia est la première société de son secteur et désormais la 3^{ème} société cotée à adopter ce statut

Votalia (Euronext Paris, ISIN code : FR0011995588), acteur international des énergies renouvelables, annonce avoir tenu son Assemblée Générale ce jour et en publie le compte-rendu. Dans le contexte de pandémie, l'Assemblée Générale s'est déroulée à Paris à huis clos hors la présence physique de ses actionnaires et l'intégralité du vote a eu lieu par correspondance. L'évènement a été retransmis en direct sur le site votalia.com.

Le 19 mai 2021, l'Assemblée Générale des actionnaires de Votalia s'est réunie sous la présidence de Laurence Mulliez, Présidente du Conseil d'Administration. 731 actionnaires représentant 85 997 167 actions, soit 90,36 % des actions votantes et 92,86 % des droits de vote ont adopté l'ensemble des résolutions à l'ordre du jour parmi lesquelles :

- l'approbation des comptes sociaux et consolidés de l'exercice 2020 ;
- le renouvellement des mandats d'administrateurs de Laurence Mulliez, de la société The Green Option et de la société Creadev pour une durée de trois années venant à expiration à l'issue de l'Assemblée Générale ordinaire annuelle des actionnaires appelée à se réunir en 2024 à l'effet de statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023 ;
- le renouvellement du mandat d'administrateur de André-Paul Leclercq pour une durée de un an
- le départ d'Evelyne Tall, Administrateur indépendant ;
- l'approbation des éléments de rémunération 2020 et de la politique de rémunération 2021 pour la Présidente du Conseil d'Administration et pour le Directeur Général ;
- l'octroi ou le renouvellement de délégations et/ou autorisations financières consenties au Conseil d'Administration ;
- l'adoption de la qualité d'Entreprise à Mission par la modification des articles 1 et 17 des statuts, notamment l'article 1.3 (ajout des objectifs sociaux et environnementaux) et l'article 17 bis (création d'un comité de mission et d'un organisme tiers indépendant).

Sébastien Clerc, Directeur Général, et Loan Duong, Directrice Communications et Relations Investisseurs, sont revenus sur les faits marquants de l'année 2020 ainsi que les perspectives de court et moyen terme du Groupe. Ils ont également présenté succinctement les revenus du premier trimestre 2021 et ont répondu aux questions écrites des actionnaires.

La présentation, ainsi que le résultat détaillé des votes et la rediffusion de l'évènement sont disponibles sur le site internet de la société (votalia.com) sous la rubrique Investisseurs / Information réglementée / Assemblée Générale.

Prochaine publication : **Revenus du deuxième trimestre 2021**, le 21 juillet 2021 (post-Bourse)

A propos de Votalia (www.votalia.com)

Votalia est un acteur international des énergies renouvelables. Le Groupe produit et vend de l'électricité issue de ses installations éoliennes, solaires, hydrauliques, biomasse et de stockage. Il dispose d'une puissance en exploitation et en construction de plus de 1,4 GW et d'un portefeuille de projets en développement d'une capacité totale de 9,7 GW.

Votalia est également prestataire de services et accompagne ses clients en renouvelable pendant toutes les étapes des projets, de la conception à l'exploitation-maintenance.

Pionnier sur le marché des entreprises, Votalia propose enfin une offre globale à celles-ci allant de la fourniture d'électricité verte aux services d'efficacité énergétique, en passant par la production locale de sa propre électricité.

Fort de plus de 1 130 collaborateurs dans 20 pays sur 4 continents, Votalia possède une capacité d'action mondiale pour ses clients.

Votalia est coté au marché réglementé d'Euronext à Paris (FR0011995588 – VLTSA) et fait partie des indices Euronext Tech 40 et CAC Mid&Small. L'entreprise est également incluse dans le Gaïa-Index, l'indice des valeurs moyennes responsables.

Votalia
Relations Investisseurs : invest@votalia.com
T. +33 (0)1 81 70 37 00

Actifin
Relations Presse : Jennifer Jullia
jjullia@actifin.fr · T. +33 (0)1 56 88 11 11

¹ La loi PACTE(Plan d'Action pour la Croissance et la Transformation des Entreprises), promulguée le 22 mai 2019, permet aux entreprises de droit français qui le souhaitent de se doter d'une Raison d'Etre et d'inscrire des objectifs sociaux et environnementaux dans leurs statuts afin de devenir une « Société à Mission ».

Pièce jointe

- [L'Assemblée Générale des actionnaires du 19 mai 2021 adopte l'ensemble des résolutions à l'ordre du jour](#)